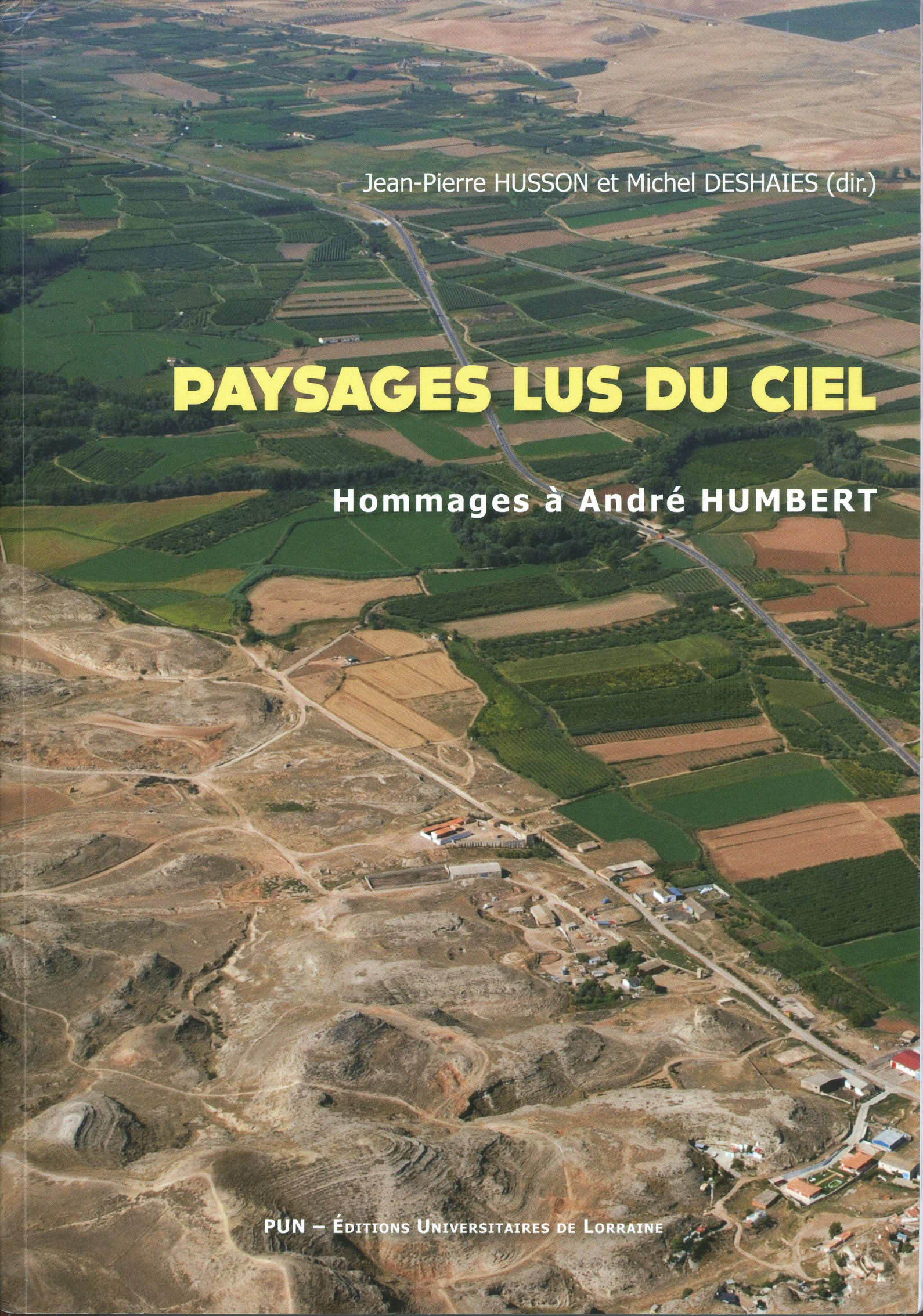




Jean-Pierre HUSSON et Michel DESHAIES (dir.)

PAYSAGES LUS DU CIEL

Hommages à André HUMBERT

PUN — ÉDITIONS UNIVERSITAIRES DE LORRAINE

ÉMIGRATION ET ÉLECTRIFICATION (BASSIN D'ASSIF MGOUN)

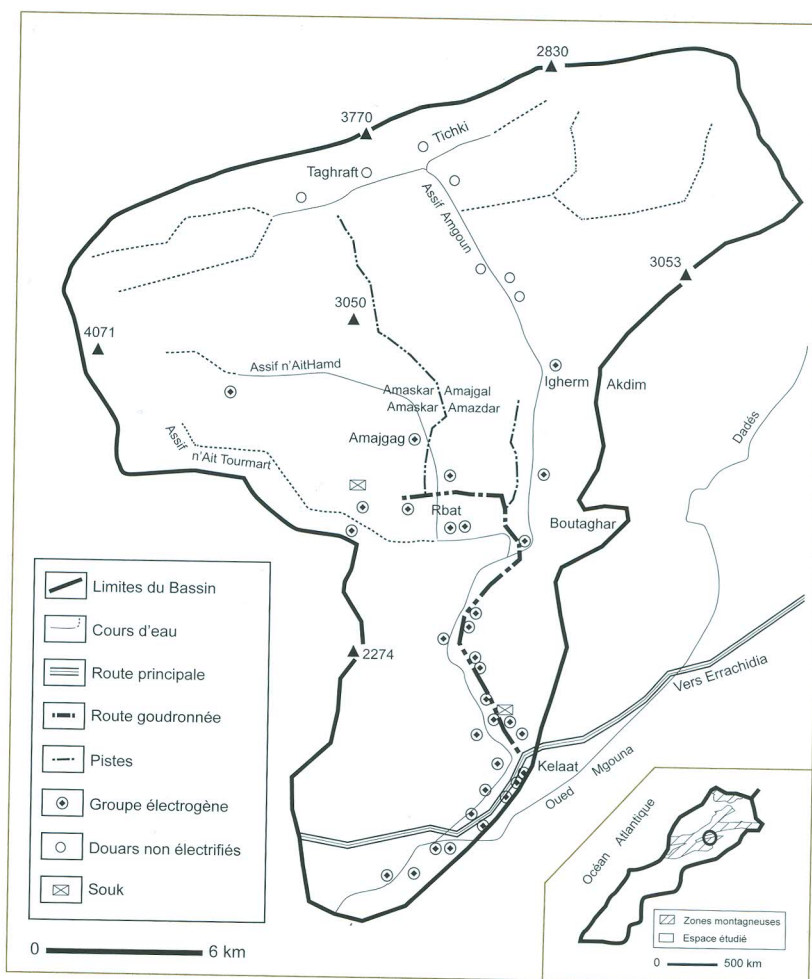
MOHAMED AÏT HAMZA
IRCAM, RABAT

Les parties sud-atlasiques du Maroc constituent un bassin migratoire traditionnellement établi. À partir des années soixante, le flux essentiellement dirigé vers l'Algérie s'oriente notamment vers l'Europe occidentale. Ouvriers seuls ou accompagnés de leurs enfants, ces forces qui quittent le pays l'ont fortement marqué par leurs apports matériels et leurs acquis immatériels. Ainsi, outre le changement des mentalités, l'introduction des éléments du confort et des équipements, a nettement influencé l'environnement socioculturel et spatial des populations.

L'expérience de l'électrification localisée, dans le bassin d'Assif-Mgoun, essentiellement pilotée par les émigrés, offre à l'étude l'occasion d'analyser les dynamiques socioculturelles et spatiales introduites dans ce territoire dès les années soixante-dix du siècle dernier. Antérieur à l'électrification rurale, conduite par l'État, ce système d'éclairage, quasi généralisé avant la fin du siècle dernier, a restructuré son environnement. Le clivage sociospatial, introduit depuis les années soixante-dix du siècle dernier par l'électrification localisée, s'est malheureusement renforcé avec l'électrification rurale tardivement introduite par les Services de l'État.

Cet article, tissé à partir d'un ensemble de travaux de terrain, focalisé sur le bassin d'Assif Mgoun, se fixe comme objectif de mesurer la capacité de dynamisation et de développement de l'espace rural par la migration et son corollaire technologique.

Figure 1 :
Le bassin
d'Assif-Mgoun
(M. Aït Hamza,
2014)



I – ÉMIGRATION ET ÉLECTRIFICATION RURALE

A – ESPACE SUD-ATLASIQUE ET ÉMIGRATION DE TRAVAIL

Les oasis sud-marocaines, de façon générale, sont considérées comme des bassins de recrutement de la main d'œuvre nationale et internationale. Les Filali, les Draoua, les Dads sont des gens qu'on rencontre dans tous les chantiers de construction au Maroc. Ils se spécialisaient dans le forage des puits, dans le creusement des *khettaras*, dans le jardinage et dans les constructions en pisé. Aujourd'hui, l'éventail des secteurs fréquentés s'élargit au domaine du commerce de détail, au secteur de la réparation, aux services et aux petits métiers (taxi, *fqihs*, guérisseurs, tailleurs, etc.) Avec la colonisation de l'Algérie en 1830, de nombreuses cohortes d'ouvriers se sont ouvertes sur de la migration internationale dès la Deuxième Guerre mondiale. Le mouvement s'est intensifié avec les accords maroco-européens sur la migration à partir des années soixante.

Le bassin d'Assif Mgoun et le bassin aval du Dadès qui couvrent grosso modo le commandement de 5 communes rurales (Aït Sedrate de la plaine (2), Aït Ouassif (1), Ighil n'oumgoun (1), Souk Khmis Dades (1)) et la commune urbaine de Kelaât Mgouna (Fig. 2), comptent selon les autorités locales environ 3 000 ouvriers résidant en Europe et entre 500 et 600 émigrés en 2010. Ces chiffres laissent évidemment dans l'ombre toute la masse des ouvriers dont les papiers ne sont pas délivrés par l'administration locale. Les clandestins et les enfants d'émigrés, devenus ouvriers en Europe, échappent aussi à la statistique. Pour le seul bassin du Mgoun, le nombre de résidents en Europe dépasse le chiffre de 2 000 ouvriers¹.

Ces expatriés, saisonniers ou temporaires, ont marqué leur société et leur espace d'origine et à tous les niveaux.

B – LES EXPÉRIENCES DE L'ÉLECTRIFICATION

Les aspects relatifs au fonctionnement du système d'électrification présentent un intérêt appréciable pour l'analyse et l'action de son efficacité. Ils constituent une nouveauté et une innovation dans la réponse aux besoins des sociétés locales. Afin de les cerner, nous allons procéder, dans ce qui suit, à l'analyse d'un certain nombre d'expériences d'électrification communautaire menées dans 7 localités du bassin. Cette analyse sera complétée par une présentation sommaire de l'expérience de l'État dans ce domaine.

L'électrification à Amejgag

Le douar Amejgag compte environ 119 foyers (2004). Il est formé de 4 lignages fortement hiérarchisés : les Aït Iggherm, les Aït Bouanzar, les Igourramn et les Imzilm². Le douar n'est touché que sommairement par l'émigration internationale (une dizaine³), alors que l'exode a touché une soixantaine de foyers et mobilise entre 60 et 70 ouvriers saisonniers.

1. En 1982, nous avons recensé dans le bassin 771 ouvriers et 243 familles soit un total de 1726 migrants en Europe. Le nombre de retraités dans la tribu Mgouna s'élevait en 1994 à 110.

2. Imzilm : (*lett* signifie forgerons), ici c'est un groupement de gens de métiers (plâtriers, menuisiers, forgerons, *fqihs*, ouvriers...)

3. Aujourd'hui, 2 sont morts, 1 retraité et 2 émigrés ; les autres ont construit leur résidence ailleurs.



Cette émigration, si elle soulage le douar de son surplus démographique, n'a pas réussi à freiner l'accroissement de la population (404 hab. en 1936 et environ 873 en 2004). Les flux de relations noués entre le douar et le monde extérieur s'intensifient et stimulent des mutations socio-spatiales considérables. L'idée de le doter d'un groupe électrogène, à l'instar des autres est une des manifestations de ces mutations.

En 1986, 3 personnes, dont un fils d'émigré, ont décidé d'acheter un groupe électrogène (7 500 dh), mais pour des raisons techniques cette première tentative s'est soldée par un échec. La même année, une deuxième tentative est lancée sur l'initiative d'un groupe de 6 personnes dont 5 sont du lignage des Imziln. Ces leaders ont tous un proche parent migrant (interne ou externe). 22 foyers ont répondu favorablement à l'appel du comité. Le douar est ainsi doté d'un nouveau moteur avec un coût global de 25 000 dh. Le montant des participations est passé de 2 000 dh à entre 1 500 et 2 500 dh par foyer. La différenciation est en relation avec les moyens de chaque foyer.

- Le moteur est installé chez les Imziln. Le prix de la consommation, fixé au départ à 3 dh le kWh est passé après une période d'essai à 60 dh forfaitaire pour 4 heures de marche par jour.

- Si pour une quelconque raison, un adhérent demande la prolongation de la durée, il paye la consommation en gasoil.

- La comptabilité est tenue par l'instituteur du douar, lui-même adhérent, alors que 2 autres personnes se sont portées volontaires pour faire marcher le moteur, contrôler les compteurs et réparer les pannes.

*Figure 2 :
Kelaât Mgouna
et la vallée du Dadès
(A. Humbert, 2014)*

- À la fin de chaque mois, les différents problèmes sont discutés dans une réunion autour d'un dîner préparé, à tour de rôle, par un membre du groupe. Aussi, la réunion constitue l'occasion pour collecter les redevances.

Si l'expérience semble marcher, sans grands problèmes au début, le fait de ne pas déterminer un salaire pour les machinistes, le fait d'uniformiser le coût de la consommation, les difficultés de collecter les redevances⁴, et celles de réparer les différentes pannes, ont entraîné la faillite de l'entreprise après quelques années de fonctionnement.

Les 3 lignages, non intégrés à la première entreprise, ont aussi tenté une deuxième expérience entre 18 associés. Mais les énormes inégalités socio-économiques, outre les problèmes de gestion, ont mis fin à l'entreprise.

L'expérience de Rbat

L'été de 1984, au retour des émigrés de la ville et de l'étranger, l'idée d'acheter un groupe électrogène a « circulé et mûri » chez tout le monde. Une soirée, après discussion autour d'un dîner auquel ont assisté les représentants des trente *kanouns* du douar, la décision d'acheter un moteur dont le coût s'élève à environ 30 000 dh (y compris les lignes extérieures) est prise. Un règlement intérieur signé par tous les foyers associés et une liste des contributeurs potentiels, ont été établis. Le montant des participations est fixé entre 400 et 4 000 dh en fonction des moyens de chaque foyer. Une première tranche de 10 000 dh est avancée lors de la réunion et les 20 000 dh restants sont avancés par les émigrés (RME) avec possibilité de remboursement par la suite. L'installation des lignes extérieures est faite par un *m'allem* avec ses ouvriers pour 1 150 dh. Les fusibles sont installés à l'extérieur des maisons afin de garantir les paiements et contrôler les pannes.

Le fils du Cheikh (instituteur, élu du douar) s'est porté volontaire pour gérer l'entreprise pendant les deux premières années. La taxe du compteur est fixée à 10 dh, au départ, alors que le prix du kWh consommé est de 3 dirhams. La durée quotidienne d'éclairage est fixée à trois heures. Au bout de huit mois, les recettes n'ont pas dépassé 700 dh, alors que les charges de fonctionnement et d'entretien ont dépassé 800 dh par mois. De grandes différences sont apparues entre des foyers qui consomment à peine 1 kWh et d'autres qui vont jusqu'à 12 kWh. « Le prix est ainsi réduit à 2 dh le kWh alors que la taxe est rehaussée à 20 dh ».

Au bout d'une année, le responsable de la gestion a convoqué la *jma'a* pour exposer le problème des gens qui ne paient pas ou qui cumulent trois à quatre mois d'arriérés. Ce manque à gagner est avancé par le gérant dans l'attente de le récupérer après. Pour les foyers pauvres, payer 20 dh de taxe sans avoir de télévision, c'est trop. Pour les "riches", les "indigents" ne consomment pas assez pour entretenir le moteur. Ces blocages nuisent, car « on n'a de pouvoir sur personne et les consultations avec les autorités s'avèrent nécessaires ». Mais, la réponse est souvent insatisfaisante « cela vous regarde, c'est votre affaire ». C'est ainsi que toutes les disputes et différends du douar se projettent sur l'objet collectif qu'est le générateur.

Au terme de quatre ans d'exploitation, le moteur qui a commencé à s'essouffler donne le signe d'arrêt à l'opération. C'est alors qu'un gérant est pris parmi les membres du douar pour 150 dh par mois. Il n'a pas tardé à avoir des difficultés avec les gens qui ne payent pas

4. Abstraction faite du pouvoir moral qu'exerce la société sur l'individu, l'ensemble des adhérents n'ont aucun pouvoir coercitif sur l'individu.

leur consommation. Ainsi, suite à une panne technique de 3 ans, l'entreprise s'est complètement désagrégée.

Les gens habitués à l'éclairage moderne et disposant des moyens ont acheté leurs groupes électrogènes privés. Neuf moteurs privés ont fonctionné par la suite au sein du douar Rbat et Imziln, et essentiellement chez des foyers de migrants.

L'électrification d'El Hote

Avec une population estimée à 428 habitants en 2004 et une vingtaine d'émigrés, le douar El Hote compte parmi les localités du bassin d'Assif Mgoun les plus imprégnées par les influences extérieures. Le douar est composé de deux grandes catégories socio-économiques fortement hiérarchisées : des éleveurs riches et des gens pauvres, sans terre ni cheptel, composés de *khommes* et d'hommes de métiers. Cette dernière catégorie, fortement touchée par l'émigration, a connu une nette amélioration de ses conditions de vie.

En 1987, un émigré appartenant à la catégorie des nantis, après concertation avec un autre émigré et le *Moqaddem*, a pris l'initiative d'acheter un groupe électrique contre 17 500 dh. Une fois le moteur acheté, 9 foyers appartenant au même groupe socio-économique ont manifesté leur désir d'adhérer à l'entreprise. Le montant de l'action s'élève à 2 500 dh. Deux adhérents se sont ralliés au groupe moyennant une cotisation de 2 000 dh. Un membre du groupe assure l'entretien, la gestion du moteur contre 100 dh outre sa propre consommation électrique. La collecte des redevances se fait autour d'un dîner organisé mensuellement et à tour de rôle chez les adhérents. La taxe du compteur est fixée à 12,5 dh et la consommation à 2,5 dh le kWh. La durée d'éclairage est fixée à 3 h par jour. La prolongation de cette durée est possible sur simple demande, moyennant 12,5 dh. En cas de déficit ou de panne, une somme forfaitaire et uniforme est prélevée auprès de l'ensemble des adhérents. Le plus long arrêt qu'a connu le moteur est de 2 mois.

En 1988, la seconde partie du douar, formée essentiellement des Ihadjamen, décide à son tour d'acheter son groupe électrogène. Le coût s'élève à 39 000 dh. Deux émigrés se sont portés volontaires pour avancer la moitié de la somme, le reste est collecté auprès des 48 adhérents restants. La participation diffère en fonction des moyens des foyers : la cotisation des émigrés (6 émigrés) est fixée à 1 000 dh, celle des foyers moyennement riches à 750 dh alors que les pauvres ne payent que 500 dh.

Deux personnes se sont chargées de gérer le moteur contre 100 dh chacune outre la consommation électrique de leur foyer. Les normes de la gestion sont fixées ainsi : 2 dh par kWh, 10 dh de taxe, pour 3 h de fonctionnement par jour. Aucune machine, sauf la télévision et la vidéo, n'est autorisée. Vingt-cinq à trente télévisions fonctionnent dans le douar et les paraboles se sont amplement propagées.

Vers la fin de l'année 1993, les membres de la première entreprise, fatigués par les lourdes factures et les frais de gestion, ont décidé de s'intégrer à la jeune entreprise des Ihadjamen en alignant leur ancien moteur comme unité de secours.

Deux émigrés, insatisfaits par la durée d'éclairage fixée par l'ensemble des associés, sans se retirer de l'entreprise, achètent leur propre groupe.

L'électrification à Bouteghrar

Situé à la confluence de deux affluents d'Assif Mgoun, le douar Bouteghrar⁵ compte parmi les localités les plus importantes du bassin (189 foyers en 2004). Il constitue le passage obligé vers toute la partie amont du bassin. Ainsi, par sa situation, par son grand nombre d'émigrés et par ses activités touristiques, la localité connaît un dynamisme unique dans le bassin.

L'idée d'acheter le moteur est venue des émigrés qui ont pu réunir onze personnes pour prendre la décision. Le montant des actions est fixé à 2 000 dh. Le premier moteur a marché pendant six ans. Sa gestion était assurée par le Président de la commune rurale. Mais, comme on dit « le visage en commun ne se lave pas ». D'énormes problèmes relatifs à l'achat de gasoil, aux compteurs qui ne marchent pas, ont surgi. Les frais de fonctionnement dépassaient les recettes. Les femmes d'émigrés restées au village posaient beaucoup de problèmes. Cumulés ensemble, ces facteurs ont abouti à l'arrêt de l'expérience. Depuis, chacune des deux parties du douar (Tamaloute et Bouteghrar) s'est débrouillée comme elle peut. À Tamaloute, on a compté, cinq ans après, six moteurs privés dont cinq exploités par des foyers de migrants et le sixième par un commerçant.

À Bouteghrar, il convient de signaler la présence de quatre générateurs privés. Au total donc, pour environ 189 foyers qui résidaient à Bouteghrar-Tamaloute, on comptait 11 groupes électrogènes. À la question de savoir pourquoi ces entreprises collectives ne marchent pas, la réponse était, entre autres : « ceux qui ont les moyens de quoi faire ne veulent pas encourager ceux qui ne les ont pas. À plusieurs reprises, nous avons demandé à ce qu'on amène un gros moteur pour toute *Taqbilt*, les gens vont payer avec des traites, mais ils ne veulent pas. Pour les banques et les autres institutions de crédit, il faut des "gages" ».

L'expérience d'Aït Hammou Ou Yahia

Porteur d'idée, le fils du *Moqaddem* s'est concerté avec un nombre de jeunes pour former un comité chargé de communiquer avec la *Taqbilt*. Chaque représentant d'*Ikhs* s'est chargé de se concerter avec les siens afin de rassembler les personnes qui adhèrent à l'idée. Après consultation et mûrissement de l'idée, 11 personnes, en majorité ayant des proches émigrés ou commerçants, ont adhéré au groupe. Un comité s'est constitué pour la mise en œuvre. L'idée d'acheter un petit moteur est retenue. Le montant des actions est fixé à 1 500 dh.

Une fois arrivé à Casablanca, le comité a pensé qu'« Avec un petit moteur on va créer des problèmes dans le douar : lorsque l'installation sera faite, et que les lignes vont passer devant la maison d'un tel ou un tel, celui-ci va vouloir se brancher pour avoir de la lumière ». Partant, le comité a opté pour un gros moteur qui pourra répondre à la demande potentielle d'un plus grand nombre de foyers. Il a donc pris unilatéralement la décision d'acheter un gros groupe électrogène. Au retour, le comité s'est chargé de faire l'installation des lignes extérieures, avant de présenter la facture globale aux habitants du douar. Dès l'installation du moteur, 24 foyers ont adhéré à l'entreprise. Ce chiffre est monté à 32 foyers en 1993. La mosquée est branchée sans compteur. Un règlement interne est élaboré pour fixer les modalités d'usage et d'adhésion. Les nouveaux adhérents doivent payer leur part

5. Le douar Bouteghrar, initialement formé par un seul noyau d'habitations s'est divisé à partir des années soixante en deux parties sur les deux rives de l'oued : Bouteghrar et Tamaloute. Situé sur la rive droite, Tamaloute compte aujourd'hui plus de 130 foyers, alors que le douar-mère, Boutaghrar, n'en compte que 59.

dans tous les frais engagés. Les frais d'achat du moteur et des installations extérieures sont à chaque fois divisés par le nombre de branchements.

Au départ, la taxe était fixée à 10 dh, le coût de la consommation à 2,5 dh le kWh. La taxe est ensuite rehaussée à 25 dh et le kWh à 2,5 dh. Ce changement de taxe a eu lieu cinq à six ans après l'installation.

La gestion est confiée au départ, au fils du *Moqaddem* dont la maison abrite aussi le moteur. Son mandat a duré quatre années successives. Pendant les deux premières années, il a travaillé sans rétribution, par la suite il a été exonéré de payer sa consommation et recevait 150 dh par mois.

Après quatre ans, cinq personnes se sont succédées sur la gestion de l'entreprise selon les mêmes conditions que le premier. Pourquoi ces changements ? Pour les uns, la tâche est trop fatigante, pour les autres, la tenue des comptes est trop difficile (*on mange ce qu'on ramasse*). Entre temps, le moteur est déplacé vers un local spécial construit à cette fin.

L'expérience a duré environ 14 ans, durant lesquels l'engin n'a connu que trois ou quatre pannes. La durée des arrêts varie entre 10 et 30 jours. Si la caisse est vide, les frais de réparation sont partagés sur la base du nombre de compteurs. Mais, aucune épargne n'est faite pour remplacer le moteur en cas de vieillissement.

Avec l'annonce de l'arrivée de l'électricité du *makhzen* et les difficultés rencontrées dans la gestion du bien collectif, les gens se sont découragés. Six foyers d'émigrés ont acheté des engins privés qu'ils exploitent individuellement tout en restant membres du premier groupe.

L'électrification d'Aït Khyar

Le douar Aït Khyar compte parmi les douars de la section aval du bassin d'Assif Mgoun. Situé à environ 5 kilomètres du centre de Kelaât Mgouna, il est fortement touché par l'émigration, tant interne qu'externe. Sur les 71 foyers (2004) qui composent le douar, 21 sont directement touchés par l'émigration. Le nombre de migrants est de 63 dont 24 sont des RME. 39 foyers dont 13 à l'étranger. Cette forte influence de l'extérieur s'est traduite, là aussi, par l'adhésion précoce à la mise en électricité du douar.

En 1981, à l'initiative de quelques familles de migrants, des représentants de lignages se sont réunis dans l'objectif de doter le douar d'un groupe électrogène. Après plusieurs contacts, et analyses de la situation économique et sociale de la population du douar, le groupe a décidé de faire participer tous les habitants. Ces derniers sont donc répartis en 3 catégories en terme de participation :

- La catégorie des nantis avec à sa tête les émigrés (1300 dh/foyer) ;
- La catégorie moyenne (900 dh/foyer) ;
- La catégorie des pauvres (700 dh/foyer).

Après une première collecte de fonds, les émigrés du douar se sont portés volontaires pour compléter le prix de l'engin estimé à 48 000 dh. Cette avance sera récupérée au fur et à mesure avec les mensualités selon les modalités suivantes : les familles moyennes payeront 100 dh et les démunies, 50 dh.

L'expérience a duré, pratiquement, sans grands problèmes, jusqu'à l'arrivée de l'électrification par le réseau national.

L'électrification d'El Harte

Le douar El Harte, situé à environ 3 km du centre de Kelaât Mgouna, comptait environ 77 foyers, avant son intégration à la municipalité en 1992. El Harte est un grand foyer de l'émigration interne (50 vers Casa et Rabat) et externe (22 migrants dont 6 en famille).

Comme toutes les localités de la zone, le douar a tenté dès 1979, en s'inspirant de l'expérience tentée par l'ORMVA de Ouarzazate à Zaouit-El-Bir, de s'équiper en électricité. Pour ce faire, un comité formé de deux jeunes commerçants, un fonctionnaire et un émigré s'est d'abord concerté avant de contacter la population. Vingt foyers ont adhéré à l'idée. Le montant des actions est arrêté à 1 000 dh. Après l'achat et l'installation, le montant s'est élevé à 1300 dh. Après 8 ans de marche, la *Jma'a* a décidé d'offrir la possibilité d'électrification, gratuitement, à 16 foyers jugés pauvres.

L'organisation de l'exploitation est conçue de la manière suivante :

- Le prix du kWh consommé est fixé à 1 dh.
- La taxe sur compteur, fixée au début à 20 dh, est portée par la suite à 30 dh.
- La personne qui entretient (ancien émigré) le moteur ne paye pas sa consommation et perçoit une mensualité de 150 dh, puis 250 dh.
- La durée de fonctionnement est fixée à 4 puis ramenée à 3 heures quotidiennement.
- Sur demande, et par occasion, on peut avoir une heure d'éclairage gratuitement et le reste du temps contre 20 dh/heure.

À partir de 1992, le douar El Harte est intégré dans le périmètre municipal de Kelaât Mgouna. L'idée de l'arrivée des équipements publics s'est propagée. La plupart des adhérents a cessé de payer sa consommation. Le montant des arriérés s'est élevé en 1993 à 16 000 dh. Une panne survenue la même année met fin à l'expérience de douze années et demie de fonctionnement. Le douar, resté non connecté au réseau national, replonge dans l'obscurité jusqu'au mois de mars 1995.

L'expérience du PERG

Tranche	Nombre de douars	%
P 1	24	24,5
P 2	16	16,3
P 3	28	28,6
P 4	30	30,6
Total	98	100,0

Tableau 1 :
Les réalisations du
PERG dans le bassin
d'Assif Mgoun

Source : ONE, 2013

Le PERG, lancé en 1996, a prévu la généralisation de la couverture à l'horizon 2007. L'opération s'est faite dans le cadre d'une convention multipartite entre l'Office National de l'Électricité (50%), les Collectivités Locales (20%) et les populations bénéficiaires (25%)⁶.

Dans la zone qui nous intéresse, les travaux lancés à partir du Centre de Kelaât Mgouna, en aval du bassin, sont programmés pour couvrir le reste par tranche (4 : P1 ; P2 ; P3 et P4). (tableau 1)

Les tranches réalisées jusqu'à aujourd'hui couvrent 69% des douars. Le nombre de douars en

6. La participation des communes peut être payée par des traites étalées sur 5 ans (500 dh/foyer/an), celle des bénéficiaires est payable par mensualités incluses dans les quittances, étalées sur 7 ans à raison de 40dh/mois.

cours de réalisation est de 35, alors que ceux non encore programmés se chiffrent à 16. Ces derniers, souvent d'accès difficile, seront équipés par des kits photovoltaïques. Monté dans des conditions de sécheresse, le PERG n'a pas eu le temps ni de faire des études précises pour actualiser les données sur l'habitat et la démographie, ni de faire participer les populations à la conception. Un réajustement s'est donc imposé dès la fin de la première tranche (2002). Contrairement à ce qui était prévu, le Projet a pris du retard dans la réalisation des travaux (tableau 2).

La difficulté de déplacement pour régler les factures au niveau des Agences a été surmontée par l'installation des cartes rechargeables (système NOUR 2004). La réactualisation des données sur l'habitat et la démographie, les entraves techniques et la non disponibilité des moyens matériels expliquent le taux, encore bas, des réalisations.

Aussi, si le PERG a entre temps déstabilisé les structures communautaires, celui-ci a capitalisé les avancées faites par la société locale. Les habitations marginalisées par leur situation géographique ou par leur situation socio-économique, n'ont pas réussi totalement à s'intégrer au système.

B – ANALYSE ET DISCUSSION DE L'EXPÉRIENCE DE L'ÉLECTRIFICATION

Jusqu'à la fin des années soixante-dix, à l'exception du quartier administratif relevant du centre de Kelaât Mgouna, équipé d'un groupe électrogène, les seules formes d'éclairage connues sont le feu, la torche à huile d'olive, l'acétylène, la bougie et la lanterne. L'apparition des dérivés du pétrole ne datait que de la fin des années soixante. Au début des années soixante-dix, l'usage de lampes à gaz butane a été considéré comme une vraie révolution.

À partir de la fin de la décennie soixante-dix, l'électricité rurale fait son apparition dans la zone. L'ORMVA⁷ de Ouarzazate en prenant l'initiative d'électrifier deux localités dans la vallée du Dadès (Zaouit-El-Bir et Aït Kassi-Ou-Ali) ne concevait peut-être pas qu'il allait déclencher un mouvement irréversible dans ce domaine. En fait, cette initiative a tout de suite servi d'exemple. En l'espace de quelques années, toute la vallée moyenne du Dadès et la zone aval du Mgoun ont été touchées par ce mouvement. La seule fraction d'Aït Yahia comptait en 1983 environ 24 groupes électrogènes, celle des Aït Ouassif 26, Aït Hmed et Aït Mraou, 6 stations. Dès cette date, l'électrification a touché en moyenne un douar sur deux dans le bassin d'Assif Mgoun et environ 56 groupes électrogènes ont été installés. Vers la fin du siècle dernier, seule la fraction d'Ouzighimt située à de hautes altitudes, restait non touchée.

Cette ruée vers les nouvelles technologies, si elle remet en question de nombreuses idées reçues sur le caractère conservateur des ruraux, pose le problème de ses leaders et celui du degré de son assimilation par l'environnement local.

Tranche	Nombre de douars	%
Avant 1995	13	13,3
1998 - 2001	17	17,3
2003 - 2005	23	23,5
2007 - 2009	21	21,4
2011 - 2012	24	24,5
Total	98	100,0

Source : ONE, 2013

Tableau 2 :
Date de fin des
travaux

7. ORMVA : Office Régional de la Mise en Valeur Agricole.

Ainsi, sans entrer dans des considérations théoriques, longuement discutées par les adeptes de la théorie de la diffusion des innovations (problème d'adhésion, d'assimilation et des entraves...), on peut distinguer trois grandes étapes dans l'électrification de ces zones.

L'étape de l'électrification par des stations collectives

Elle s'étale grosso modo sur la période allant de 1975 jusqu'à 1985. Elle se caractérise par la vague de l'électrification par des groupes collectifs. Dans la presque totalité des cas, les travailleurs émigrants vers l'Europe ont été à la base de l'initiative. Ils constituent la classe des leaders par leurs idées, mais aussi par les moyens matériels qu'ils injectaient dans le domaine. Le groupe électrogène est souvent acheté de façon individuelle ou associative. L'électricité est devenue le symbole d'un niveau de vie, d'un ensemble de relations entre personnes ayant les mêmes affinités économiques, sociales (même famille) ou politiques (même tendance). Ainsi, la carte des branchements électriques met en relief de nouvelles structures relationnelles et socio-spatiales essentiellement déterminées par le statut migratoire.

Les localités dotées des équipements électriques sont celles touchées par la migration internationale. Les seuls douars qui échappaient en 1983 à cette règle au niveau du bassin d'Assif Mgoun, se localisent dans la fraction des Aït Mraou (Bouteghrar, El Hote et Igherm Akdim) et dans celle des Aït Hmed (Alemdoun). À cette date, même touché par l'émigration ce groupe de douars a résisté à la diffusion de cette technologie. La vallée d'Ouzighimt, très peu touchée par l'émigration, demeure totalement à l'écart, alors que dans le Dadès, rares sont les localités restées sans électricité, dès le début des années quatre-vingt.

Cette différenciation des comportements vis-à-vis de la nouvelle technologie ne s'explique pas seulement par le seul accès aux moyens ou par les entraves matérielles, mais aussi par le comportement socioculturel des populations. Ainsi, et selon la complexité des relations socioéconomiques et culturelles, une seule localité peut contenir un, deux, voire plusieurs groupes électrogènes alors que d'autres peuvent ne pas en posséder pour les mêmes raisons (Daou-Agolzi, Taberkhacht, Bouteghrar, Rbat, Amejgag...).

L'étape de la déstabilisation du système

La deuxième étape de l'électrification commencée vers la moitié des années quatre-vingt, est marquée par les changements suivants :

- La propagation de l'électrification à travers le reste des douars à l'exception de ceux des hautes altitudes.
- La prise en charge de l'électrification des localités qui bordent la route principale (R.P. 9), sur plus de 35 Km, entre Boumalne-Dadès et Kelaât Mgouna⁸, par l'État, marque une étape importante dans le désenclavement de cette zone.

Cet effort mené par les services publics, s'il est louable, a provoqué une démobilisation communautaire. Les douars touchés par le programme d'électrification mené par l'État doivent se réorganiser pour en assimiler les nouvelles relations de partenariat. Il faut vendre le ou les groupes existants, redistribuer les fonds accumulés dans la caisse, liquider les dettes, et refaire toutes les installations électriques. Plus de réunions, plus de concertations, plus d'entraide, chacun gère individuellement ses problèmes, comme il peut.

8. Cette électrification, commencée depuis le début des années 80, n'est achevée qu'en 1995.

- Les douars non encore touchés par le programme vivent dans l'attente. Jusqu'à une profondeur de plusieurs kilomètres de la route principale, toutes les nouvelles maisons s'équipent d'installations et de matériels électriques. La communauté, paralysée par l'attente et l'incertitude, ne fournit plus d'efforts pour collecter, acheter ou même réparer les groupes tombés en panne. Dans plusieurs cas, ces pannes ont duré plusieurs mois voire plusieurs années. Elles se sont soldées par la désagrégation des entreprises et la vente des groupes électrogènes communs. La *Jmd'a*, qui a perdu ses pouvoirs, se contente de formuler des vœux, des revendications auprès des élus ou des autorités compétentes. Plus de dix ans se sont écoulés entre la première tranche du programme et la seconde, et une grande partie de la zone, même incluse dans les périmètres municipaux, est restée non électrifiée jusqu'en 1995⁹.

La longue attente, la lassitude prolongée, ont parfois poussé à des réactions contrastées. Ainsi, on assiste soit au renforcement de liens pour lancer des petites entreprises familiales ou lignagères, soit et surtout à des comportements individualistes très poussés. L'achat des groupes individuels ou familiaux s'impose. Le chiffre de 50 engins (15 à Daou-Agolzi / Tberkhacht, 11 à Hdida, 6 à Alemdoun, 5 à Bouteghrar) (août 1993), se passe de tout commentaire. Ce sont, de nouveau, les émigrés ou les émigrés retraités qui constituaient le fer de lance dans le domaine. « Pourquoi attendre l'État, il faut se prendre en charge, disent-ils. »

Source d'un gaspillage énorme, cette solution dénote avec force les nouvelles attitudes face aux conflits internes et aux impulsions qui émanent des actions de l'État. C'est la fin des structures traditionnelles de l'entraide.

Cette fois-ci, les solutions sont poussées à l'extrême. Elles aboutissent à l'apparition des panneaux solaires. Ils dépassaient la vingtaine dans le seul bassin du Mgoun. La solution semble être plus séduisante pour les douars de la moyenne montagne (Alemdoun 6, Ameskar-Amazdar 2, Amejgag 2, Agouti, Aguerzagga, Temgalouna 2, Hdida 4...). On en trouve aussi à Taghreft dans la vallée d'Ouzighimt. L'énergie solaire est aussi utilisée par la commune pour alimenter Souk Tlat des Aït Hmed¹⁰ en eau potable et pour faire marcher les postes de transmission déposés au siège de la commune d'Ighil noumgoun et chez le Cheikh d'Ouzighimt.

Outre ces panneaux solaires, un appareillage importé d'Allemagne, actionné par l'énergie éolienne, est expérimenté dans deux douars de la zone : Hdida et Aït Hmouden. Ces sources d'énergie naturelles ont donné momentanément satisfaction, car elles sont moins coûteuses et peu exigeantes en termes de structures d'organisation communautaires. Les promoteurs ne sont pas toujours des émigrants vers l'étranger, mais des ouvriers dans des agglomérations urbaines du Nord du Maroc.

Ces changements impulsés par les besoins internes, mais et surtout soutenus par la pression qu'exercent les émigrés et leurs familles, ont bien préparé le champ pour le programme d'électrification mené par les Services de l'État dans le cadre du Programme d'Électrification Rurale Globale (PERG).

9. Les douars d'El Kelaâ, El Harte, Ait Mghar, Ait Issi, Rkoun, Mirna, tous anciennement électrifiés par la population, n'ont été branchés au réseau national qu'à partir de mars 1995.

10. Le souk Tlat a entre-temps changé de jour pour devenir Sept.

Étape du réseau de l'État

Sur le fond de cette expérience locale, l'État a lancé en 1996 le PERG. Ce dernier a été élaboré sur la base d'un coût d'électrification moyen par foyer fixé à 10 000 dh, auquel contribuent l'ONE¹¹ à raison de 5 500 dh (50%), les collectivités locales, 2 000 dh (20%) et les bénéficiaires, 2 500 dh (25%). Les localités d'accès difficile et dont le coût par foyer dépasse 27 000 dh, seront équipées par des kits photovoltaïques individuels.

Ce programme ambitieux a prévu d'atteindre un taux de couverture nationale de 100% à l'horizon de 2007.

II – L'IMPACT DE L'ÉLECTRIFICATION

A – L'IMPACT SOCIAL

L'analyse de ces expériences et encore d'autres, similaires, met en relief les observations suivantes :

- L'importance des émigrés et surtout de leurs enfants en tant que leaders et stimulants de la diffusion des innovations. En fait, la coïncidence entre l'électrification intensive et le mouvement des regroupements familiaux a, à notre sens, une signification dans ce domaine. Si les parents, ouvriers, ont longtemps accepté les frustrations, avant de se faire place dans la société, les enfants et leurs mères, dès leurs premiers congés, ont exigé des conditions de vie meilleures, sinon similaires à ce qu'ils ont vu en Europe. Cette nouvelle donne de l'émigration a stimulé un changement intense dans les mœurs, mais aussi au niveau de l'habitat et de ses équipements.

- L'exode que connaît la zone a entraîné l'apparition d'une nouvelle pyramide sociale chapeauté par les émigrés. Le modèle de la stratification sociale basée sur la richesse locale (terre, cheptel, statut social) a partout fait place à un nouveau classement selon le statut migratoire, la fonction, le salaire, le niveau d'instruction.

- Si de nouvelles formes d'entraide sociale sont apparues, il est à noter que, dans toutes les localités, le phénomène de l'électrification a mis en relief les différenciations sociales entre les nouveaux "riches" (*having*) et les autres catégories sociales "pauvres" (*having not*). Les conflits socio-économiques ou politiques, latents, ont trouvé écho au niveau des nouvelles institutions liées à l'électrification.

- L'émergence des comités de gestion des groupes électrogènes, du machiniste, du comptable, du mécanicien et de l'électricien, du gestionnaire de la caisse communautaire, ouvre une nouvelle ère dans les relations entre les habitants. Le traditionnel volontariat perpétré par la communauté régresse en laissant la place aux échanges monnayables.

11. ONE : Office National de l'Électricité.

B – L'ÉLECTRIFICATION ET LES MUTATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Contrairement aux idées souvent admises, cette électrification spontanée, hâtive, a fait la preuve de la réceptivité de la population rurale envers la technologie moderne. Elle dénote l'esprit d'initiative, d'organisation, et met en évidence ses capacités d'assimilation et d'adaptation.

- Le mode de diffusion des innovations par démonstration semble être ici très adapté. Mais, le caractère un peu hâtif, brutal, a fait que l'introduction de ces innovations n'a que rarement tenu compte des réalités socioculturelles des populations.

En fait, l'électricité a stimulé le changement des comportements envers la consommation. La radio, aujourd'hui la télévision, la vidéo, la parabole, le réfrigérateur, se propagent à grande vitesse. Kelaâ des Mgouna est déjà un grand marché de tous ces gadgets importés d'ailleurs. Le nombre de boutiques qui se spécialisent dans la vente et la réparation ne cesse de se multiplier. Des métiers comme celui d'électricien, de plombier, de soudeur..., qui n'existaient pas du tout auparavant, se propagent au-delà des centres urbains.

Ce contact brutal et cette large ouverture, sans préparation préalable, ont totalement déstructuré les anciens systèmes. Les moments de silence prolongés, lourds, sont imposés aux familles, par l'écran « magique » de la télévision. Les personnes âgées ont dramatiquement et subitement perdu la tradition de raconter, de transmettre aux petits enfants les fabuleux contes imaginaires et les enfants ont perdu la capacité de l'écoute. Le processus de socialisation, longtemps assuré par la culture orale s'effrite. On commence déjà à perdre les relations avec sa tribu, son lignage et même la famille élargie. Le commentaire, « souvent maladroit », des séries télévisées, des informations, se substitue aux discussions commentées sur l'état de l'agriculture, du cheptel et des festivités socioculturelles locales. Les courroies de transmission entre les générations ont subitement lâché. Le chemin vers une société sans mémoire devient court¹². Même les anciennes habitudes du sommeil sont perturbées. Jadis, faute de moyens d'éclairage, les gens dormaient tôt pour se réveiller tôt, aujourd'hui, les veillées tardives, devant l'écran, empêchent les gens de se mettre debout au lever du jour ou à l'appel du muezzin. Ce dernier, même, utilisant le microphone et le haut-parleur, ne se donne plus la peine d'escalader les escaliers pour lancer les prières sur la terrasse des mosquées. Le travail matinal est affecté. Les femmes ne vont plus, de bon matin, hors du village chercher du bois ou s'approvisionner en eau potable. Dans de nombreux foyers, la pompe électrique libère les femmes de la traditionnelle corvée d'eau. Les machines à moudre se sont substituées aux traditionnels moulins à bras ou à eau. Le tracteur, la batteuse se substituent à l'homme dans l'exercice de ses traditionnels travaux agricoles. Le fait d'aller très tôt chercher le fumier dans des *azibs* (*izghane, ifrane*), à dos de mulets ou d'ânes, est devenu une insulte pour les jeunes. Le travail manuel recule de plus en plus. Là où la piste arrive, les ânes, les mulets et les chameaux sont concurrencés, voire « chassés » par le camion. Sur les pistes d'Assif Mgoun, de nombreux véhicules acheminent les gens vers les souks ou/et les centres administratifs. L'usage du téléphone progresse¹³. C'est l'ère de l'électricité, de la machine, de la vitesse et de l'image qui commence.

12. Le taux d'analphabètes étant encore très élevé au sein de la société, et à défaut de la mémoire écrite, l'histoire sociale, les traditions, les rites étaient jadis transmis à travers les contes, la poésie (Timnatine, Timawayine, Timadyazine,...), aujourd'hui, cette richesse culturelle s'effrite très rapidement.

13. La pose des équipements de base a commencé vers 1995.

C – L'IMPACT SPATIAL

Sans être les seuls éléments qui déterminent les limites et l'identité du douar, les équipements collectifs ont toujours été considérés comme les critères de base de sa définition. La mosquée, le grenier collectif, l'espace réservé aux prières collectives de l'Aïd (*lamçalla*), le cimetière, la grande place polyvalente forment l'armature de toutes les localités. Aujourd'hui, ces équipements de base, s'ils ne sont pas complètement délaissés ou transformés, se sont enrichis par la présence d'une école, de la niche d'un groupe électrogène, d'un puits, d'une *métfia* collective ou d'un château d'eau. La cristallisation de l'effort communautaire autour des équipements collectifs modernes tels que la construction d'une piste, l'achat d'un groupe électrogène, la gestion d'une pompe à eau et la construction d'une école ou d'une mosquée est devenue un domaine de concurrence inter-villageoise. Ces nouveaux équipements, s'ils ne sont pas à la base de l'organisation de l'espace vécu, sont des éléments de sa restructuration.

Équipement collectif ou individuel, le groupe électrogène est devenu un lieu de solidarité ou de tension sociale. Ce nouvel élément du paysage moderne, a su remuer le fond social, réorganiser les relations entre les différentes composantes sociospatiales. L'installation nationale de l'électricité, l'implantation des différents gadgets de la vie moderne, s'ils ont globalement amélioré l'état du confort des gens, ont élargi le fossé entre les couches sociales.

Ainsi, au lieu de jouer le rôle d'élément fixateur des populations, comme le veulent les aménagistes et les responsables politiques, ces innovations ont augmenté les besoins en liquidité et par conséquent la mobilité des gens.

CONCLUSION

La plupart des expériences d'électrification communautaire menées dans les différents douars de la vallée du Mgoun, manifestent une fragilité remarquable. Ainsi, si la durabilité de ces expériences est très limitée, les cas analysés montrent que l'action collective autour de l'électrification est sujette à des contrecoups émanant soit des hiérarchies anciennes soit des différenciations sociales engendrées par l'émigration. Le poids de l'histoire sociale dans l'échec des expériences d'électrification communautaire est encore très net. Les importantes différenciations sociales bloquent le processus de mise en oeuvre, et on s'interroge bien sur la capacité des émigrés (à l'étranger) pour mener une action collective.

Ne relevant pas d'une démarche de type institutionnel, au sens moderne du terme, ces expériences ne bénéficient ni de l'attention ni de l'appui des autorités techniques et administratives locales. L'État n'a en fait ni reconnu, ni encouragé ou impulsé les mécanismes, pour un meilleur fonctionnement de ces lieux nouveaux de solidarités. Pour lui, il n'y a de développement que venant par le haut. Le PERG, lancé en 1996, sans aucune concertation avec les gens concernés, confirme encore cette tendance et il a fallu attendre 2002 pour s'en rendre compte.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AÏT HAMZA M., 1986, *Aspects des transformations socio-spatiales du bassin d'Assif Mgoun (Versant sud du Haut-Atlas Central)*. Doctorat de 3^{ème} cycle en géographie. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat. 2 T. (en arabe)

AÏT HAMZA M., 1987, « Migration internationale et changement des campagnes. Bassin-versant d'Assif Mgoun (Haut-Atlas Central) » in *La Grande Encyclopédie du Maroc. Vol. Géogr. hum.* p., 127-130.

AÏT HAMZA M., 1988, « L'émigration, facteur d'intégration ou de désintégration des régions d'origine ? cas du bassin d'Assif Mgoun (Versant sud du Haut-Atlas Central, Maroc) », in *Le Maroc et la Hollande, Série Colloques et Séminaires N° 8*, p. 161-175, Pub. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.

AÏT HAMZA M., 1992, *L'habitat dans le Dadès et le rôle de l'émigration dans son évolution récente*. 3^e rencontre Maroc-Néerlandaise, Pub. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat. Série Colloques et Séminaires N° 22, p. 127-146.

AÏT HAMZA M., 1993, *Les Mgouna : Étude des systèmes d'organisation communautaire*. Projet de développement communautaire du Haut-Atlas central. DAR/ PNUD. MOR / 92 /010. (Rapport final 68 p.)

AÏT HAMZA M., 1994, « Kelâat Mgouna est-il un centre ? Réflexions méthodologiques », in *Mutations socio-spatiales dans les campagnes marocaines*, Bencherifa A. et Aït Hamza M. (éd.) Série Colloques et Séminaires, N° 28, Pub. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, p. 73-83

AÏT HAMZA M., TAMIM M., IRAQI A., 1995, *Les Mgouna : Les systèmes d'action collective : diagnostic et fonctionnement*. Projet de développement communautaire du Haut-Atlas central. DAR/ PNUD. MOR / 2 /010. (Rapport final 56 p.)

AÏT HAMZA M., 1996, « Émigration et formations sociales au sud de l'Atlas. Cas du douar Amejag », in *Le Bassin du Draa, carrefour civilisationnel et espace de culture et de création*, Publications de la Faculté des Lettres d'Agadir, 1996, p. 61-71.

AÏT HAMZA M., 1998, « Migration et dynamique de l'espace local : Bouteghrar (versant sud du Haut-Atlas central) », in M. Berriane et H. Popp (éd.), *Migration internationale entre le Maghreb et l'Europe, Maghreb-Studien*, n°10 , p. 147-158, Passau.

AÏT HAMZA M., 2002, *Mobilité socio-spatiale et développement local au sud de l'Atlas marocain (Dades- Todgha)*, *Maghreb-Studien*, Heft 13, 196 p. 6 cartes hors texte. L.I.S. Verlag, Passau.

ALLAOU, B., 1993, *Équipements ruraux entre intervention de l'État et initiatives communautaires : Électrification rurale dans le Haut Todgha*. Mémoire de Licence en géographie, FLSH, Agadir (ronéo).

Sites internet :

Site officiel de l'Office National de l'Électricité : <www.one.org.ma/fr/pdf/rural05.pdf>.

Réseau international d'accès aux énergies durables : <www.riaed.net/IME/pdf/Presentation_PERG_Maroc8ONE_1107.pdf>.

Working Group on Environmental Auditing : <www.enviromnemntal-auditing.org/Portals/0/AuditFiles/Morocco_s_fr_07PERG.pdf>.